



## Déclaration liminaire de la FSU lors de la réunion des deux CAEN

Les propos liminaire de la FSU Paca porteront uniquement sur la mise en œuvre du SPRO dans notre région.

Nous voulons dire ici à nouveau haut et fort que la FSU n'acceptera pas la destruction même de manière détournée de l'orientation scolaire et universitaire qui est un service public indispensable aux élèves, aux étudiants et à leur famille. D'ailleurs le législateur ne s'y est pas trompé et a, dans l'article 22 de loi du 5 mars 2014, clairement signifié que l'orientation scolaire restait une prérogative de l'Etat avec le souci d'articuler cela avec le niveau régional par le biais d'une convention.

Donc la contribution de l'Education Nationale dans le SPRO est déjà codifiée et a d'ailleurs donné lieu à une convention signée en février dernier par les différentes parties. Il y a d'ailleurs à l'ordre du jour un avenant à cette convention annuelle et nous reviendrons à ce moment là.

Pourtant des doutes s'installent sur la volonté affichée depuis plusieurs années du respect des métiers et des pratiques des différents intervenant dans l'AIO ou le SPO et sur le respect même de l'esprit de la loi du 5 mars 2014.

La présentation de certains projets lors d'une commission orientation du CREFOP, si l'on peut appeler ainsi une réunion qui s'est tenue sans la présidente ni le vice-président de la dite commission, et qui a pourtant examiner pas moins qu'un cahier des charges et une charte écrits et présentés par un cabinet privé. Ces textes posent question et leur formulation pourrait laisser penser en s'adressant indifféremment à toutes les structures qu'il y a une volonté de régionaliser le service public de l'orientation scolaire. Que penser en effet de la volonté de définir un référentiel métier, d'imposer des pratiques professionnelles, d'obliger à des objectifs quantitatifs, de participer à des réunions à un service public de l'Etat et à des personnels qui ont déjà un statut et des obligations de service. Même si l'administration régionale a rappelé qu'elle avait été prête il y a peu à accueillir les CIO, la loi a tranché cette question. Nous n'accepterons pas que les CIO soient détournés de leurs missions et de leurs publics prioritaires pour exercer des missions que la loi confie aux opérateurs du SPRO dont l'éducation nationale ne fait pas partie. Nous n'accepterons pas que les personnels des CIO soient placés sous la tutelle de la région. Il est donc urgent de reprendre sur de nouvelles bases des discussions qui pour le moment ont plutôt mal débuté.